



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

suicide

Question écrite n° 10622

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé à propos du taux élevé de suicides en France. A l'occasion de la deuxième journée nationale de prévention contre le suicide, il est important de prendre conscience que le suicide doit désormais être appréhendé comme un problème majeur de santé publique en France où la mortalité par suicide est l'une des plus fortes du monde. Des gestes désespérés sont à rapprocher de la crise sociale, morale et économique de notre époque. Les sociologues constatent que « l'âge des périls » se déplace de l'adolescence à la tranche des trente-quarante-cinq ans. Avec la perte des solidarités familiales, sociales ou religieuses, affronter la vie devient de plus en plus difficile à ceux qui rencontrent l'échec. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour renforcer cette solidarité qui fait défaut et quelles sont ses intentions en matière de prévention des suicides.

## Texte de la réponse

Depuis dix ans, le nombre de suicides dans la population générale s'élève à 12 000 cas par an environ. Le suicide représente, chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, la seconde cause de mortalité, après les accidents. Le suicide chez les jeunes adultes de vingt-cinq à trente-quatre ans est la première cause de mortalité. La tranche d'âge la plus touchée par les tentatives de suicide est celle des quinze/vingt-quatre ans qui commettent un tiers des 120 000 tentatives annuelles. Problème majeur, le thème du suicide a été identifié comme une des dix priorités de santé par les deux premières conférences nationales de santé, et neuf régions ont engagé des programmes régionaux sur ce thème. Sur le plan national, un programme sur la prévention du suicide en direction des adolescents et des jeunes adultes est mené pendant trois ans. Ses principaux axes sont les suivants : développer une approche globale prenant en compte l'ensemble des dimensions de ce problème complexe de santé publique tant sur le plan de la prévention que de la prise en charge, mettre en place un système de recueil de connaissances épidémiologiques indispensable à la détermination des orientations stratégiques, et engager une campagne de communication sur ce thème dans une perspective de prévention.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10622

**Rubrique :** Mort

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 février 1998, page 996

**Réponse publiée le :** 7 septembre 1998, page 4971